



MAIRIE DE

# La Chenalotte

1 rue des Écoles, 25500 LA CHENALOTTE – Tél. 03 81 67 35 27 - mairie.lachenalotte@wanadoo.fr

---

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 14 OCTOBRE 2019

Convocations du 09 octobre 2019

**Présents :** Mme Brigitte Ligney, M. Alexandre Romain, M. Florian Gaiffe, M. Dimitri Coulouvrat, M. Jérôme Chabod, Mme Patricia Chopard-Lallier, Mme Colette Cuenot, Mme Valérie El Niess, Mme Dominique Myotte-Duquet

**Excusé :** M. Johnny Droz-Grey,

**Secrétaire :** Mme Patricia Chopard-Lallier

---

### **1 DELIBERATION : PRIX DE VENTE PRO-IMMO 25 – NOUVEL INDICE 2019**

Mme le Maire rappelle que :

- Le prix d'achat du terrain par PRO IMMO a été fixé initialement à 30.00 Euros HT/m<sup>2</sup>, et qu'il serait révisable selon l'évolution de l'indice BT01 (base 100 janvier 1974) au jour de la vente.
- Cet indice s'applique sur la surface de terrain constructible, hors voirie, soit 10 025 m<sup>2</sup>. (Délibération du 06.09.2018)

Pour déterminer le prix de vente du terrain, il est nécessaire de prendre en considération ces 3 éléments Index Bâtiment Juin 2019, l'Index bâtiment décembre 2012 et le coefficient de raccordement.

Le nouveau prix de vente s'élève à 31.86 Euro HT/m<sup>2</sup>, soit **319 396.50** (trois cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-seize Euros et cinquante cents) Euros/HT.

Par 8 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal valide ce prix et autorise Madame Le Maire à signer l'acte de vente et toutes les pièces s'y rapportant.

La vente entre PRO-IMMO 25 et la commune sera signée devant notaire fin octobre 2019.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **DOSSIER ECOLE – PRISE DE POSITION**

Suite à la position prise par la majorité des élus lors du Conseil municipal du 26 septembre dernier et à l'abandon du pôle scolaire acté lors de la réunion du Syndicat scolaire du 08 octobre, l'équipe municipale travaillera à un projet de rénovation et d'agrandissement du bâtiment actuel de l'école.